

Synthèse du séminaire de prospective du 26 juin 2019 : *Tiers-lieux et lieux pour l'innovation*

Avec **Raphaël SUIRE**

Professeur à l'IAE – Université de Nantes, Chercheur associé HEC Montréal - MOSAIC

<https://sites.google.com/site/raphsuire/>

1

Participants : Ludivine Adla (Université de Lyon), Jean Bornarel et Gérard Cognet (AUEG), Sabine Carton et Christian Defélix (Grenoble IAE), Anne-Sophie Girard (Le Fait-Tout), Béatrice Le Moing (Schneider Electric), Virginie Verges (STMicroelectronics).

Je suis Professeur des Universités et donc enseignant-chercheur, mais j'ai également eu une activité d'entrepreneur, notamment pour la cantine numérique de Rennes il y a quelques années. J'ai fondé deux start-ups, je suis un travailleur nomade, je fréquente les tiers-lieux de manière assidue !

Un sujet en vogue et des réalités multiples

Je préfère, plutôt que tiers-lieu, parler de lieux parfois tiers. Les questions sont nombreuses sur cet objet : où, avec qui et pourquoi émergent-ils ? Qui, comment et pourquoi les anime-t-on ? Quel modèle économique ? Il y a aussi beaucoup de paradoxes : on parle de lieux où l'on encadrerait, voire institutionnaliserait la création et l'entrepreneuriat... Dedans et dehors à la fois... La semaine dernière, un conseil national des tiers-lieux a été mis en place, mais est-ce compatible avec le concept initial ?

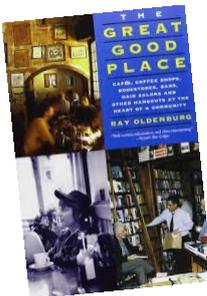
Petite philosophie des tiers-lieux

Partons du Chelsea Hotel, à New-York : un hôtel à Manhattan, avec un patron plutôt souple, où se croisent des artistes en herbe ou confirmés, partageant dans la précarité une folle envie créative. Ce lieu est un attracteur naturel, mais personne n'y organise quoi que ce soit : la dynamique est auto-organisée et auto-renforçante. Cela produit de la sérendipité qui se concrétise par des œuvres musicales, photographiques, picturales... Et au final un mythe créatif est né. Quand l'hôtel est vendu plus tard, on verra des portes atteindre le prix de 100.000 dollars...



Un peu à la même période, mais sur la Côte Est, il y a un autre lieu à considérer : le Homebrew Computer Club, un club de passionnés par l'électronique et l'informatique individuelle qui s'annonce. C'est dans ce lieu de *hackers* et de *geeks* que se rencontrent Steve Wozniak et Steve Jobs... Ce type de lieu ne fait pas la communauté, c'est bien la communauté qui fait le lieu ; le tout est faiblement organisé, ce sont les individus qui apportent du contenu. Le lieu néanmoins favorise les rencontres, même si celles-ci ne sont pas improbables, et fonctionne comme un micro-cluster. Le Homebrew s'arrête au bout de quelques années, lorsque ces entrepreneurs explorateurs deviennent des salariés d'une industrie naissante et très concurrentielle.

Conceptualisation initiale et usages ex post



La notion de tiers-lieu vient d'un auteur, Ray Oldenburg, sociologue de l'urbain (*The great good places*, 1990). Il conceptualise le fait que la ville, dans sa diversité, offre naturellement des lieux et des interstices. Certains d'entre eux deviennent tiers-lieux a posteriori et pour des communautés d'utilisateurs. Les cafés Starbucks sauront faire le marketing opportuniste de cette fonction !

Par extension, des lieux deviennent des tiers-lieux : un club, un café, un terrain vague... Des lieux éphémères ou permanents, mais où l'on constate une forte homophilie, une pression des pairs, du co-prototypage. Dans un projet ANR (cluster93, 2016-2019), j'ai étudié les squats en Seine-Saint-Denis : ils relèvent du braconnage institutionnel, toléré par les collectivités. Exemple du Ground Control : une friche industrielle qui oscille entre urbanisme transitoire et occupation éphémère. Exemples de Darwin à Bordeaux, de Transfert à Nantes : l'institution arrive ex post, quitte à abîmer le projet initial, qui était émergent. C'est une logique différente de celle des « Totem » dans chaque métropole, beaucoup plus délibérée et descendante. Alors, des tiers-lieux partout, pour tous ? Le rapport 2018 de la Mission Coworking (Jacques Mézard et Julien Denormandie) qualifie de tiers-lieux tous les lieux de co-working...

Et les organisations ? Dans celles-ci, il y a toujours eu lieu des interstices (machine à café). La nouveauté, c'est qu'on cherche à instituer des lieux pour cela, sur fond d'injonction à l'innovation ouverte et à la transformation. Cela s'appelle le 574 à la SNCF, le 6ème ciel chez Eram, ou la « Fab »... Une autre grande tendance : la coworkation, visant le digital nomade et lui proposant une offre touristique d'un genre nouveau (une semaine aux Canaries pour retrouver la zénitude avant de revenir à Paris, plus créatif).



Conclusion

Le tiers-lieu est un objet protéiforme paré de bien trop nombreuses vertus ! C'est au départ un non-lieu, un espace-temps favorisant le lien social et la construction communautaire. L'usage récurrent et exponentiel de la notion noie le concept initial ; et lorsqu'aujourd'hui des institutions y recourent pour encadrer la fabrique du hasard, elles butent sur une contradiction.